



Parlez-voilà D'HUMOUR

Alcide Borik



SEXE ET ELZHEIMER...

Eh oui! Depuis que nous sommes gouvernés par des médecins, je fréquente de plus en plus les clubs de l'âge d'or. La question que je me pose n'est plus de savoir quand je serai zob-ligé de finir mes jours dans un CHSLD, mais si j'en aurai les moyens!

Tandis que les sages petites vieilles baissent les yeux d'un air entendu, baissent la voix avec sagesse, et écoutent avec leur sonotone... et avec avidité, les histoires que déballet leurs fiers mâles d'antan, ces derniers accomplissent en paroles et en imagination, des prouesses dont ils n'avaient jamais rêvé :

- Moi, affirme l'un, j'ai quatre vingt dix ans, et j'ai une petite amie de vingt six ans. Eh bien! figurez-vous qu'elle m'a annoncé hier qu'elle est enceinte. C'est pas beau ça? Murmures dubitatifs et admiratifs, c'est selon.

Le docteur Joseph le regarde longuement en hochant de la tête :

- C'est des choses qui arrivent. Tenez, l'an dernier, le gros Jean qui a le même âge, est parti à la chasse. Il voulait se remémorer ses belles parties de chasse d'antan. Arrivé dans les taillis, il voit de dresser en face de lui, un énorme grizzly grognant et menaçant. L'animal fonce sur lui toutes griffes dehors mais notre gros Jean, veut épauler et se rend compte avec horreur, que son Elzheimer aidant, il avait pris son parapluie au lieu de son fusil.

L'assemblée s'exclame : Un miracle alors?...

- Oui! Moi je sais s'exclame le comique du groupe. C'était un ours jésuite. Il s'est jeté à ses pieds, a fait le signe de croix, et s'est exclamé : Bénissez nous, Seigneur, ainsi que la nourriture que nous allons prendre.

- Non, affirme le sage médecin, croyant sa dernière heure venue, Gros Jean recommande son âme à Dieu, tandis que le quadrupède se rue sur lui. PAN ! Un coup de feu part et le monstre se retrouve agonisant aux pieds du chasseur. un autre chasseur avait tiré à sa place!...

...C'est vrai, reprend la vieille Constance qui n'avait pas été gâtée par la nature. Quand mon médecin de mari - Que Dieu ait son âme - m'a traitée de vieille moche qui avait des performances minables, il a voulu sexe cuser. Il m'a téléphoné l'après midi pour demander pardon :

- Qu'est-ce que tu fais?

- Je suis au lit.

- À cette heure-ci? ... tu as l'air toute essoufflée?...

- Je suis avec ton collègue, le médecin de Joliette.

- Tu es malade?

- Non, j'avais besoin d'une seconde opinion... !

L'assemblée applaudit avec admiration. La mairesse intervient :

- Il y a vraiment des gens qui exagèrent. Je me souviens d'un vieux pasteur qu'on avait fait venir de la Saskatchewan. On l'avait embauché parce qu'il ne coûtait pas cher, mais après son sixième enfant, il nous a demandé une grosse augmentation. Le comité de la paroisse tenait à lui faire comprendre que sa grosse famille allait peser lourd dans le budget paroissial. Mais il ne voulait rien savoir et protestait que l'abstinence ne convenait pas car - disait-il - chaque enfant conçu était un don du Seigneur. La seule qui put alors le convaincre, était une vieille presque centenaire qui tonna alors d'une voix forte :

La pluie aussi est un don du seigneur, mais quand il y en a trop, on met des caoutchoucs !

Le docteur Joseph reprend :

... Mais l'Elzheimer n'a pas que des inconvénients.

- Tenez, Un de mes patients que je ne nommerai pas... (secret professionnel) a convolé l'hiver dernier à l'âge de 95 ans avec une jeune et jolie veuve de 35 ans à peine. Comme entendu, ils faisaient chambre à part, mais la belle fut surprise de le voir frapper à la porte en tenue de séducteur : Notre nouveau marié se met au lit et se livre, avec sa nouvelle épouse, à de merveilleux ébats. Il lui dit alors merci, lui donne un petit bec, et retourne à sa chambre. Quelle n'est alors la surprise de la jeune femme, de le voir revenir, une demi heure plus tard, avec les mêmes intentions... et la même conviction. Il la laisse pantelante, lui dit merci, lui donne un petit bec, et retourne à sa chambre. Il est de retour une heure plus tard et se livre alors à une prestation époustouflante qui la laisse sans voix. Lui dit merci, lui donne un petit bec et retourne à sa chambre... et revient un peu plus tard, et ainsi de suite, jusqu'au petit matin.

Enfin, la belle comblée lui dit :

- Je n'aurais jamais pensé ça, de telles performances à 95 ans?... Bien des jeunes hommes t'envieraient, j'en r'viens pas!!!... et tu es revenu 6 fois?

- Comment? Je suis déjà venu ici? répond notre infatigable séducteur.

The provinces are lousy at controlling spending

Provincial cries for more federal money are as old as Confederation, and rarely have any substance to them. After all, it's easier to demand that Ottawa ante up federal cash - to cry about some mythical "fiscal imbalance" - rather than examine how provinces already spend taxpayer money. It's also easier than raising provincial taxes and risking local taxpayer ire when people think such tax hikes unjustified.

First though, ponder the so-called fiscal imbalance - the claim that the federal government has all the money, little pressure to spend, and the provinces are starved for revenue but have programs that require spending above the combined effect of population growth plus inflation.

Space does not permit a detailed history of the byzantine nature of provincial and federal taxes and transfers, but here's the short summary. At Confederation, the deal was that the provinces would drop their trade-inhibiting tariffs on each other's exports. (Tariffs were then the main source of provincial revenue). In exchange, the provinces would receive limited transfers from the Dominion/federal government. The provinces would also receive the right to tax personal income.

As it happened, the provinces did just that. British Columbia was the first province to tax personal income (in 1876) followed by Prince Edward Island (1894); others waited until the 20th century.

And of course, since 1867 provinces have had the ability to tax us in other, multiple ways - property tax, sales and consumption taxes, business taxes, et al.

When it comes to transfers, back in the 1970s the federal government cut yet another deal with the provinces by reducing its tax take so the provinces could raise their taxes - which they promptly did. And more recently, on direct payments to provinces, the federal government has increased transfers to a budgeted \$68 billion this fiscal year, up from \$41 billion in 2005/06. Per person, albeit in nominal terms, that's \$1,897 this year compared with \$1,301 10 years ago.

Simply put, there has been no shortage of tax room, tax-raising possibilities or federal transfers to the provinces. But all

of that tax talk ignores the spending side of provincial budgets.

Sure, some might argue that the provinces have unique provincial responsibilities, with healthcare and K-12 education to name the two most significant provincial expenses.

But the federal government also has unique responsibilities (defence, Old Age Security payments, Aboriginal matters, etc.). In a world increasingly characterized by terror and defence threats such as ISIS, the federal government can argue just as cogently that more money should be spent on defence and thus take priority over provincial desires.

Eyes should roll when the provinces claim they need extra taxes, via Ottawa or provincial tax hikes. To understand why, consider the provinces' lack of attention to controlling spending. For example, take a look at education, often falsely claimed to have been "cut" and thus which demonstrates provincial profligacy.

As my colleagues demonstrated in a recent paper, the truth is the reverse: Enrollment in public schools declined in nine of 10 provinces between 2001/02 and 2011/12. But per pupil spending increased, even after accounting for inflation.

New Brunswick led the spending parade. It increased spending on public schools, beyond the combination of pupil enrollment plus inflation, by 56.4 per cent. It was followed by Alberta (55.3 per cent), Saskatchewan (53.1 per cent), Nova Scotia 47.4 per cent), Ontario (46.7 per cent), Newfoundland and Labrador (45.3 per cent), Prince Edward Island (36.1 per cent), Quebec (22.9 per cent), Manitoba (21.7 per cent) and British Columbia (19 per cent).

When provincial governments demand more money from Ottawa (or from provincial taxpayers), remember provincial education spending habits. On at least one core provincial responsibility, the provinces have been demonstrably poor at controlling their own expenditures within justifiable parameters. It would be a mistake to assume education is the sole example.

Mark Milke

The opinions on THIS PAGE reflect the consensus of Editorial Board.

Nouvelles PARC-EXTENSION News

3860, boul. Notre-Dame, # 304,
Laval, QC H7V 1S1
Tel: (450) 978-9999 • Fax: (450) 687-6330
E-mail: editor@the-news.ca

Distribué dans le district
de Parc Extension.
Distribution in the
Park Extension area. H3N



Éditeurs-Publishers:
George Bakoyannis
George S. Guzman

Dir. Général-Director:
George Bakoyannis

**VP ventes & marketing
VP Sales & Marketing**
George S. Guzman
sales@the-news.ca

Production Graphique-Layout:
Anne Marie Kmeid
Elena Molter

Dir. des ventes / Sales Manager:
Peter Stavropoulos
peter@newsfirst.ca

Publicité-Advertising:
Jean Paul Chamberland
Joe Raimondo

Journalistes-Reporters:
Martin C. Barry Nancy Girgis
Savas Fortis James Ryan
Fabienne Mercier Alberto del Burgo
Kavul Sheikh Cynthia Abraham

Webmaster:
Koos R. van der Peijl

Infographie-Layout: Media Trek
Distribution: TC. TRANSCONTINENTAL
Impression-Printing: TC. TRANSCONTINENTAL

Membre de: l'Association des journaux régionaux du Québec et l'Association des journaux communautaires du Canada.
Member of: Quebec Community Newspapers Association & Canadian Community Newspapers Association



Numéro ISSN : 1194-8051
Abonnement : 59\$⁹⁵⁵ • Par exemplaire : 1\$

National Representation:



TEL: 1 800 361-6890 ext. 615
FAX: (514) 597-1932

W W W . P X - N E W S . C O M

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Le Journal Nouvelles Parc-Extension ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction.
Publishers' Liability for Error: The publishers shall not be liable for slight changes or typographical errors that do not lessen the value of an advertisement. The publishers' liability for other errors or omissions in connection with any advertisement is strictly limited to publication of the advertisement in any subsequent issues or the refund of any monies paid for the advertisement. Articles published reflect writers' opinions, but not necessarily the opinion of this newspaper.

ENTIRE CONTENTS COPYRIGHT 2015